



COMPTE RENDU DE CPV N°10

02/02/2023

COMPTE RENDU

Participants :

Élus

M. DELAUNAY

Mme. PIERRE

M.LAFOND

M.BOUTIN

Citoyens

L.TOUCHARD

P. TIREBOIS

M.GORRIA

F. DUBOIS

S. BROHAN

R. LEPAGE

Services techniques

T. LEGOUARD

Services de la Mairie

A. WARTER

Rappel de l'ordre du jour

Fêtes du vélo et des Mobilités, présentation de Aude WARTER

Ligne Vélo, proposition de la variante du tronçon Cicé Gare, par l'arrière de l'école de la Providence.

Présentation du PRU : uniquement les comptages Voiture - Vélo – piéton et l'étude de stationnement.

1. Intervention d'Aude Water fête du vélo

La fête du vélo et des mobilités douces se déroulera le **Samedi 6 mai 2023** de 14 h à 18 h

L'évènement se tiendra sur le parvis et dans la halle Pagnol.

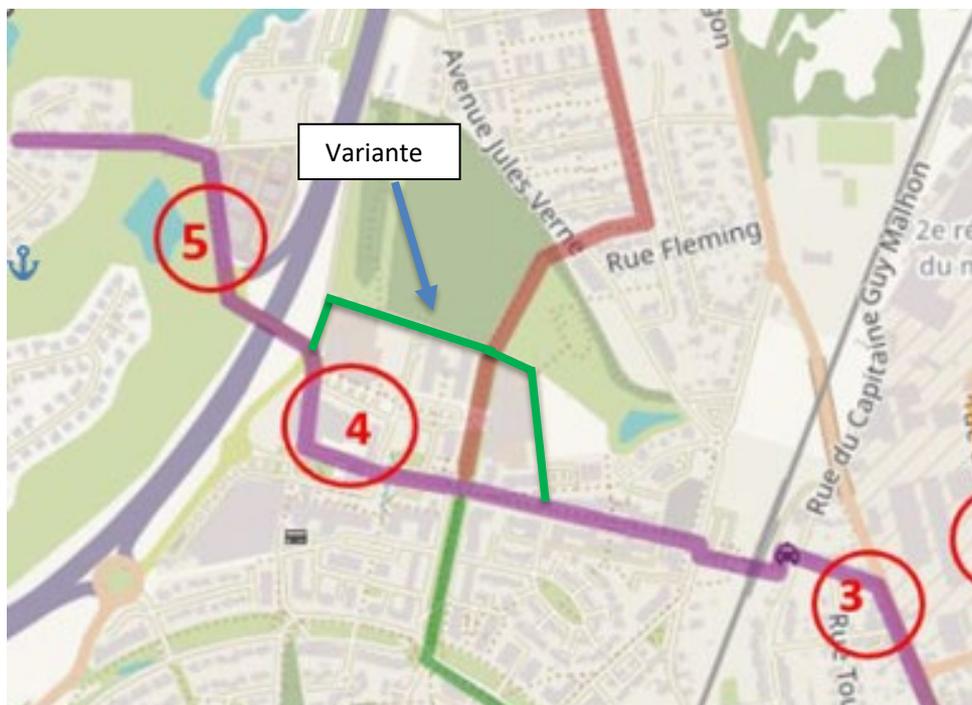
- **Un village des stands et animations** : Par exemple on retrouvera la maison du vélo mobile de Rennes Métropole, réparation de vélos, stands covoiturage, transports en commun (bus + métro), destination Rennes, prévention permis vélo enfants, vélo smoothie à fruits, stand de fabrication sacoches, vente de vélos Emmaüs, info cyclotourisme, sport santé,...Le programme est en cours de construction et se clôture dans les prochains jours pour pouvoir transmettre les informations au service communication.
- Des **départs de balades** accompagnées à vélo, à pied.
- L'**inauguration** en début d'après-midi de la piste cyclable Avenue Legault

Suite à cette brève présentation, plusieurs remarques et idées pour cet événement ont été émises :



- Il paraît nécessaire de s'assurer en amont que la SNCF soit bien avertie des enjeux et des questionnements qui sont soulevés à la gare de Bruz (aménagement vélos, place pour le vélo dans les rames).
- Idée de solliciter le projet Vallée de la Vilaine pour un éventuel stand.
- Il est demandé si possibilité de fermer plus largement à la circulation les rues Place du Docteur Joly pour cet évènement.
- Il est aussi demandé si dans le cadre de cet évènement et de mai à vélo, une action pourrait avoir lieu type « rue aux enfants » en expérimentation la semaine précédant l'évènement : par exemple fermer aux voitures la rue Emile Després devant l'école Jacques Prévert.
- Stand de sécurité routière : éventuellement avec la gendarmerie.
- Des vélos sont disponibles au sous-sol de l'école Jacques Prévert et pourraient être utilisés si jeux ou ateliers vélo.
- Niveau communication : la fête du vélo et des mobilités douces sera dans les supports de la ville, et l'affiche sera présente dans la ligne bus C7 la semaine avant l'évènement. M. Boutin évoque la possibilité de communication dans le cadre du printemps de la transition organisé par Rennes Métropole (avec pour objectif de mettre en avant des initiatives telles celle du Comité Piéton Vélo à Bruz.)
- Le magasin Cyclable Rennes serait à contacter.

2. Présentation de variante sur la ligne Cicé/gare



Présentation de la ligne avec le passage actuel sur la place du Vert Buisson ou la rue de Gavrinis présentant des conflits d'usages (stationnement de véhicules, circulation des bus...).

Proposition d'une variante pour permettre aux utilisateurs des modes doux d'éviter cet itinéraire. Amélioration du point noir N°4.

Lancement de l'étude et de devis pour budgétiser la création de ce type d'aménagement. Une estimation sera proposée au prochain comité

Remarque du comité :

- La zone à proximité du groupe scolaire avec la présence de nombreux parents aux heures de rentrée et sortie des classes. Risques de conflits d'usage sur ces créneaux horaires

3.Échanges sur les derniers aménagements de sécurité exécutés

1. **Sécurisation de la passerelle SNCF Avenue Joseph Jan** : demande de sécurisation par du marquage au sol pour les cyclistes voulant rejoindre la Rabine
2. **Marquage rond-point** : Retour très positif de ce marquage qui rassure les cyclistes se sentant mieux considérés par les automobilistes.
Demande de marquage similaire aux derniers aménagements réalisés (giratoire du Boissoussel ou de la Noë) pour le giratoire route de Laillé, ainsi que celui de la Rabine.
3. **Demande de marquage sur la Boulevard Pasteur** : du giratoire Route de Laillé au giratoire Duguesclin (devant le parc Surcouf) itinéraire emprunté par de nombreux élèves du G.S de Champ l'Evêque.

Nous allons nous rapprocher de la plateforme voirie de Rennes Métropole pour leur faire de toutes ces demandes. Un retour sera fait au prochain comité.



4. Présentation du plan de référence de mobilité

Présentation des différents plans à l'assemblée qui comparent les flux de circulation entre 2015 et 2022 grâce aux comptages effectués.

Partie véhicules :

- Augmentation du trafic de 70 % sur le boulevard Pasteur
- Augmentation du trafic de 124 % sur la Rue du 8 Mai
- Diminution du trafic de 70 % sur l'avenue Jules Tricault
- Globalement les chiffres obtenus correspondent aux prévisions de 2018
- 1 point noir avec 14 000 véhicules/jour, le pont qui traverse la voie SNCF avenue Joseph Jan.

Partie piétonne :

Les déplacements à pied dans le centre-ville sont quasiment similaires en 2022 par rapport aux chiffres de 2015. Peu d'évolution.

Partie vélo :

Les chiffres montrent une baisse de la fréquentation des utilisateurs de vélos dans le centre-ville.

Partie stationnement :

Pas de saturation du stationnement dans l'ensemble de la ville de Bruz.

Respect des zones bleues en majorité.

Bilan : Le contre-sens vélo ne fonctionne pas de façon optimisée

- Proposition du comité : renforcer le marquage au sol pour les contre-sens vélo du centre-ville.

